

INTÉRIALE

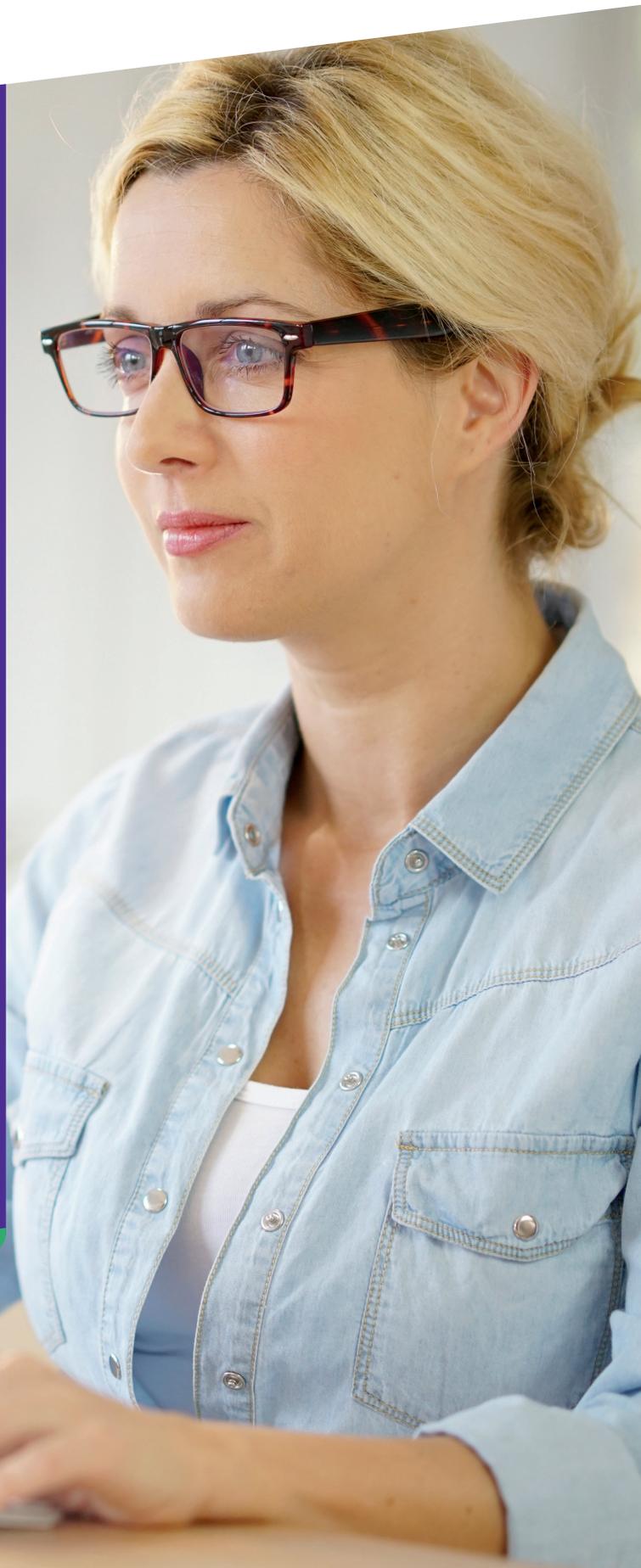


L'OFFRE PRÉVOYANCE DU CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE

*Réservée aux agents des
collectivités adhérentes à
la convention de participation
prévoyance du centre
de gestion de la Manche*

- PRÉVOYANCE
- SERVICES
- ACTION SOCIALE
- PRÉVENTION

La confiance,
notre force



LA MUTUELLE & VOUS

Des prestations de qualité à votre service

Intériale offre des solutions personnalisées, une qualité de service certifiée et un environnement d'entraide et de solidarité entre ses adhérents. Près de **535 000 bénéficiaires** nous font déjà confiance pour leur protection sociale.

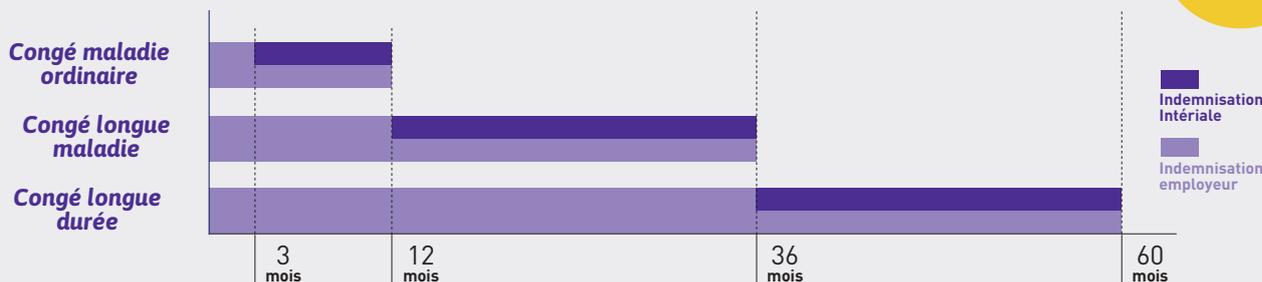
Intériale est soucieuse d'adapter ses offres aux besoins spécifiques des agents des collectivités territoriales.

Les bonnes raisons d'adhérer

- **Mutuelle santé et prévoyance experte des agents territoriaux**
 - Connaissance approfondie des métiers et des filières territoriales.
 - Services spécifiques pour les agents territoriaux.
 - Mutuelle historique de la Fonction Publique Territoriale depuis 1948.
- **Une qualité de service**
 - Intériale est certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de la satisfaction adhérents.
 - À réception du dossier complet, vos remboursements sous 48h.
 - Un espace web adhérent.
- **Mutuelle proche, solide et pérenne**
 - Un réseau d'agences de proximité.
 - Des permanences et réunions d'information dans votre collectivité.
 - Plus de 600 collectivités nous font déjà confiance.

VOTRE PRÉVOYANCE

Ce que garantit votre statut en cas d'ITT*



* Incapacité Totale de Travail

AGENT TERRITORIAL TITULAIRE

VOS GARANTIES

Pour préserver votre niveau de vie en cas de coup dur, votre collectivité vous propose le **pack Prévoyance Intériale**.

BASE

Incapacité Temporaire de Travail	95 % TIN + NBI ⁽¹⁾
Incapacité renfort RI	95 % TIN + NBI + RI

NIVEAU DE PRESTATION

OPTIONS

Incapacité permanente renfort RI	95 % TIB + NBI + RI
Incapacité permanente sans RI	95 % TIB + NBI
Décès toutes causes et PTIA	200 % du salaire brut Annuel
Perte de retraite suite à invalidité CNRACL	95 % TIB + NBI

NIVEAU DE PRESTATION

Tarifs exprimés en TTC et incluant la Taxe sur les Conventions d'Assurance (TSCA), taux en vigueur à ce jour.

(1) Indemnisation maximale dans les conditions de la garantie contractuelle sur la base d'un mois de 30 jours.



- Pas de délai de stage*
- Pas de questionnaire médical
- Pas de limite d'âge
- Aucun frais d'adhésion ou de dossier

*durant les 12 mois suivant la mise en place de la convention ou durant les 12 mois suivant la date d'embauche de l'agent si celle-ci est postérieure à la date de mise en place de la convention.

Traitement Indiciaire Brut (TIB)

- + Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
- + Régime Indemnitaires (RI)

= TRAITEMENT DE RÉFÉRENCE





Exemple d'indemnisation

Jean-Paul K. a un traitement net qui s'élève à 1 750 € par mois. Suite à un accident, il est en congé maladie.

Son complément Intériale de demi-traitement lui garantit un revenu net à 95 % soit 1 662,50 € par mois*.

*pension CNRACL incluse

VOS SERVICES



GARANTIES ASSISTANCE ⁽¹⁾

En cas d'Incapacité Temporaire totale de Travail ou d'Invalidité

- Informations médicales, juridiques et vie pratique
- Assistance psychologique
- Aide ménagère

En cas d'Incapacité Temporaire Totale de Travail

- Aide au retour à l'emploi

(1) Garanties Assistance assurées par IMA Assurances.

En cas d'Invalidité

- Conseil social
- Relais service à la personne

En cas de décès

- Aide à l'organisation des obsèques
- Prise en charge des enfants de moins de 15 ans



SERVICES PRÉVENTION

- Formations et sensibilisation aux risques professionnels
- Assistance psychologique

ACTION SOCIALE



Fidèle à ses valeurs de solidarité, Intériale développe l'action sociale en faveur de ses adhérents en difficulté.

Micro prêt social : prêt bonifié pour financer des projets de vie dans un cadre social.

Micro prêt santé : prêt social dédié à la santé.

VOS COTISATIONS

BASE

	COTISATIONS
Incapacité Temporaire de Travail	1 %
Incapacité renfort RI	1,04 %

OPTIONS

COTISATIONS

Incapacité permanente renfort RI	0,87 %
Incapacité permanente sans RI	0,87 %
Décès toutes causes et PTIA	0,56 %
Perte de retraite suite à invalidité CNRACL	0,37 %



Exemple de cotisation

Alexandra M. perçoit un traitement de référence de 1 900 €. Elle souhaite se couvrir avec la garantie Incapacité Temporaire de Travail.

Sa cotisation mensuelle s'élève à 19,76 €, hors participation employeur.

COMMENT ADHÉRER ?

Vous êtes assuré(e) par un autre organisme

Adressez à votre assureur un courrier de résiliation par lettre recommandée avec AR en observant un préavis de 2 mois avant la date anniversaire de votre contrat*.



* Si la date de votre préavis est dépassée, vous pouvez bénéficier de la Loi Châtel en adressant le courrier de résiliation dans les 20 jours à compter de la date de réception de votre échéancier.

Vous n'êtes pas assuré(e)

Complétez un bulletin d'adhésion
Daté et signé



Vous êtes déjà assuré(e) chez Intériale

Remplissez un bulletin d'adhésion daté et signé pour adhérer à cette offre.



+ Joignez les pièces demandées :

- Une copie recto/verso de la pièce d'identité
- Un RIB
- Une copie du dernier bulletin de salaire



Adressez votre dossier complet

aux Ressources Humaines
de votre collectivité

Plus D'INFOS



Votre contact dédié :
Mesut TURK



06 86 11 06 87
mesut.turk@interiale.fr

La confiance, *notre force*

INTÉRIALE

INTÉRIALE — Siège social : 32, rue Blanche, 75009 Paris — www.interiale.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° SIREN : 775 685 365


**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**
MEMBRE DE LA

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Intériale est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS cedex 09.

(1) **IMA ASSURANCES** Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9 - Immatriculée au RCS de Niort n° 481 511 632.

(2) **Union Mutualiste MFPrécaution** Union soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité Union Mutualiste MFPrécaution inscrite au répertoire SIREN : 508 400 629 - 62 rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13.

Édition Novembre 2022 – Document publicitaire non contractuel établi en fonction de la réglementation applicable au jour de la publication. Crédit photos : Shutterstock.